

2000

RAPPORT ANNUEL



audioLUX

Table des matières

Chiffres-clés	2
Administration	3
Rapport du Conseil d'Administration	4
Rapport du Réviseur d'entreprises	7
Détail du portefeuille - participations au 31 décembre 2000	9
Bilan aux 31 décembre 2000 et 1999	10
Comptes de profits et pertes aux 31 décembre 2000 et 1999	12
Annexe aux comptes annuels	13



Chiffres-clés au 31 décembre 2000

	2000	1999
<i>Résultat brut (en millions d'euros)</i>	3,90	4,03
<i>Résultat brut par action (en euro)</i>	2,86	2,95
<i>Résultat net (en millions d'euros)</i>	3,71	3,49
<i>Résultat net par action (en euro)</i>	2,72	2,56
<i>Dividende brut par action (en euro)</i>	1,80	1,64
<i>Actif circulant (en millions d'euros)</i>	17,45	24,73
<i>Portefeuille-participations (en millions d'euros)</i>	112,03	108,47
<i>Actions propres (en millions d'euros)</i>	5,29	0,00
<i>Total des fonds propres (en millions d'euros)</i>	140,26	139,00



Administration

Conseil d'Administration

François TESCH	Administrateur Délégué du Groupe Le Foyer, Kockelscheuer Président
Gaston SCHWERTZER	Administrateur Délégué de Luxempart S.A., Medingen, Administrateur Délégué
Marcel DELL à partir du 06/06/2000	Directeur du Groupe Le Foyer, Bascharage
Léo DESCHUYTENEER jusqu'au 06/06/2000	Administrateur de sociétés, Bruxelles

Réviseur d'entreprises

PRICEWATERHOUSECOOPERS S. à r. l.
400, route d'Esch
L-1471 LUXEMBOURG

Siège social

6, rue Albert Borschette
L-1246 LUXEMBOURG
Tel.: 437 43 230
Fax.: 438 322
www.audiolux.lu

Registre de commerce

R.C. Luxembourg B 27301

Rapport du Conseil d'Administration d'Audiolux sur la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2000

Résultat

Les revenus touchés par votre société au cours de l'exercice 2000 se composent des dividendes relatifs à l'exercice 1999 reçus sur les actions Audiofina et SES détenues en portefeuille, soit EUR 3,6 millions contre EUR 2,5 millions en 1999. Par ailleurs, Audiolux a encaissé un montant de EUR 1,8 millions qui provient des intérêts sur les fonds placés en banque et des intérêts notamment sur le prêt subordonné à hauteur de EUR 12 millions qu'Audiolux, à l'instar d'autres actionnaires, a accordé à SES pour financer l'acquisition de 34,13% du capital de AsiaSat.

Au cours de l'exercice 2000 la société a racheté 26.100 actions propres au prix moyen de EUR 237,55 par action, correspondant à 1,91% du capital social et représentant une valeur comptable après amortissement de EUR 5.287.812,50. Conformément à la loi, un montant égal à cette valeur comptable après amortissement a été affecté à une réserve indisponible par prélèvement sur les autres réserves. L'acquisition a été faite en conformité avec l'article 49-1 et suivant de la loi sur les sociétés commerciales et les dispositions statutaires et dans les limites de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2000. En vertu de ces dispositions, le nombre d'actions propres qu'une société peut acquérir ne peut pas dépasser 10% du capital souscrit.

Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à EUR 3.705.638,17 par rapport à EUR 3.490.095,56 en 1999. La progression est due à l'accroissement des dividendes touchés en 2000.

Après prise en compte du résultat reporté de EUR 2,4 millions, la somme de EUR 6.105.638,17 est à la disposition de l'Assemblée.

Répartition bénéficiaire

Il est proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Audiolux de poursuivre sa politique de progression du dividende et de décider ainsi du paiement d'un dividende à hauteur de EUR 1,80 brut par action, soit EUR 1,35 par action après retenue à la source. Ceci correspond à une progression d'environ 10% par rapport au dividende payé en 2000. Les modalités de paiement du dividende seront communiquées à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2001.

Votre Conseil vous propose de répartir le montant de EUR 6.105.638,17 comme suit:

	(EUR)
A la réserve légale	185.300,00
A la réserve "Impôt sur la fortune imputé"	403.570,00
Aux actionnaires, au titre de dividende (1.338.380 ⁽¹⁾ actions x 1,80)	2.409.084,00
Autres réserves	1.500.000,00
Au report à nouveau	1.607.684,17
Total	6.105.638,17

⁽¹⁾ 1.364.480 actions moins 26.100 actions propres

Rapport du Conseil d'Administration

Perspectives

Suite à la fusion lors de laquelle Audiofina a absorbé la CLT-UFA et Pearson TV, la nouvelle entité, dénommée RTL Group, est devenue le leader européen dans la télévision et la radio commerciale ainsi que la production audiovisuelle. 11% des actions sont détenues par le public, dont 0,84% par Audiolux. La stratégie du nouveau groupe consiste à consolider ses activités de télévision commerciale en Allemagne, en France et au Benelux, à étendre les activités de production et d'acquisition de droits et à développer des activités d'internet et de nouvelles technologies. Parallèlement, le groupe poursuit une politique d'expansion géographique vers les pays de l'Europe du Sud, de l'Europe Centrale et la Scandinavie. Globalement RTL Group cherche à atteindre un seuil de rentabilité de 20% d'ici cinq ans. Début février 2001, le capital de RTL Group a été restructuré suite à un échange d'actions entre GBL et Bertelsmann, celle-ci prenant le contrôle du groupe à hauteur de 67%.

SES a renforcé sa position en matière d'exploitation de satellites commerciaux en lançant avec succès le 11^e satellite ASTRA. Après la prise de participation dans AsiaSat en Asie, Embratel en Amérique du Sud et NSAB au Nord de l'Europe, le groupe poursuit son expansion géographique à l'échelle mondiale en recherchant un partenariat stratégique avec un grand opérateur nord-américain. Par ailleurs, la SES espère augmenter ses revenus générés par le développement de plates-formes multimédias. Les résultats semestriels 2000 permettent d'espérer une croissance des résultats au cours de l'exercice écoulé.

Audiocom, filiale d'Audiolux détenant une participation de 25% dans le capital social de FirstMark Communications Luxembourg, est actuellement associée à FirstMark Communications Europe dans des négociations de vente de cette participation.

Au cours de l'exercice 2000, Audiolux a acquis une participation de 6% dans Utopia dont elle souhaite, à côté de Luxempart, soutenir l'expansion tant au Luxembourg qu'en Belgique et dans la région frontalière française. D'autre part, Audiolux a acquis une participation de 28% dans Polyfilm NV, un groupe de cinémas néerlandais exploitant des multiplexes de taille moyenne et petite dans cinq villes néerlandaises. Ce groupe poursuit une politique de diversification similaire à celle du groupe Utopia en se positionnant dans des villes non visées par les grands groupes de cinémas.

Votre société continuera à étudier toutes les opportunités d'investissement dans le domaine des télécommunications et des médias.

Le Conseil d'Administration

20 février 2001





Rapport du Réviseur d'entreprises

Aux Actionnaires de AUDIOLUX, Société Anonyme

Nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de AUDIOLUX S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2000 ainsi que le résultat se terminant à cette date et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de AUDIOLUX S.A. au 31 décembre 2000 ainsi que du résultat de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 15 février 2001

PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à.r.l.

Réviseur d'entreprises

Représentée par

Luc Henzig et Didier Mouget



Détail du portefeuille-participations

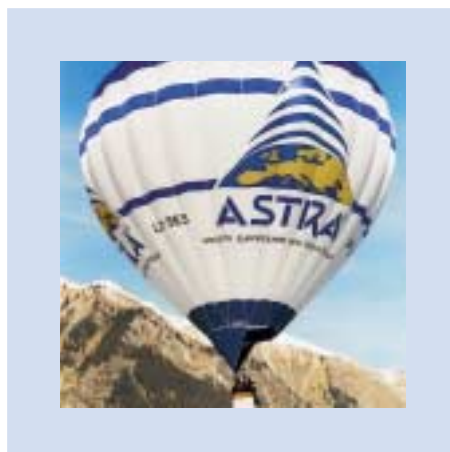
au 31 décembre 2000

<i>Titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage détenu du capital social</i>	<i>Valeur comptable (EUR)</i>
RTL GROUP	1.296.256	0,84%	47.236.021,96
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES SATELLITES (SES)	801.000	2,15%	61.015.552,32
AUDIOCOM	40.720	80,00%	489.010,30
UTOPIA	54.682	6,11%	2.050.575,00
POLYFILM	12.360	28,60%	1.233.918,58
AUDIOLUX	26.100	1,91%	5.287.812,50

L'évaluation du portefeuille-participations qui a été réalisée sur base, soit de la valeur boursière, soit d'une estimation prudente tenant compte des actifs nets et des résultats des sociétés concernées, fait ressortir au 31 décembre 2000 une plus-value latente globale de EUR 134,98 millions.

Compte tenu de cette plus-value, la valeur à casser s'élevait à EUR 204,43 par action.

A la même date, le titre Audiolux était coté en bourse au prix de EUR 203,88.



Bilan

aux 31 décembre 2000 et 1999

Actif	Notes	31.12.2000 (EUR)	31.12.1999 (EUR)
Actif immobilisé			
<i>Immobilisations financières</i>			
- Parts dans des entreprises liées et Participations	3(b),4	112.025.078,16	108.469.720,58
- Autres prêts		12.534.910,66	12.394.676,24
- Actions propres		5.287.812,50	—
Total actif immobilisé		129.847.801,32	120.864.396,82
Actif circulant			
Créances	3(c),8		
- Autres créances		364.099,21	269.941,18
<i>Avoirs en banque, avoirs en comptes de chèques postaux, chèque et en caisse</i>			
		17.090.138,46	24.455.660,03
Total actif circulant		17.454.237,67	24.725.601,21
Comptes de régularisation		10.528,76	23.129,37
Total de l'actif		147.312.567,75	145.613.127,40

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



Bilan

aux 31 décembre 2000 et 1999

Passif	Notes	31.12.2000 (EUR)	31.12.1999 (EUR)
Capitaux propres	5		
Capital souscrit		34.112.000,00	34.112.000,00
Prime d'émission		59.696.000,00	59.696.000,00
Réserves			
- Réserve légale	6	2.274.505,00	2.100.000,00
- Réserve "Impôt fortune imputé"	7	1.081.485,00	234.260,00
- Réserve pour actions propres		5.287.812,50	—
- Autres réserves		35.403.637,51	36.200.000,00
Résultats reportés		2.400.000,00	6.660.831,65
Total des capitaux propres		140.255.440,01	139.003.091,65
Provisions pour risques et charges			
- Provisions pour impôts		3.126.769,88	2.935.602,37
Total des provisions pour risques et charges		3.126.769,88	2.935.602,37
Dettes	3(d)		
- Dettes envers les établissements de crédit		71,26	—
- Autres dettes	8	224.648,43	165.172,65
Total des dettes		224.719,69	165.172,65
Comptes de régularisation	3(e)	—	19.165,17
Résultat de l'exercice		3.705.638,17	3.490.095,56
Total du passif		147.312.567,75	145.613.127,40

Les notes figurant en annexe font partie intégrante
des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes

aux 31 décembre 2000 et 1999

Charges	31.12.2000 (EUR)	31.12.1999 (EUR)
<i>Autres charges d'exploitation</i>	229.922,71	169.381,03
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	20.667,06	20.299,69
<i>Corrections de valeurs sur immobilisations financières</i>	1.381.366,90	—
<i>Impôts sur le résultat</i>	21.721,13	537.230,00
<i>Autres impôts</i>	169.446,38	—
<i>Résultat de l'exercice</i>	3.705.638,17	3.490.095,56
Total des charges	5.528.762,35	4.217.006,28
Produits	31.12.2000 (EUR)	31.12.1999 (EUR)
<i>Produits provenant des immobilisations financières</i>	3.638.107,20	2.587.696,05
<i>Autres produits provenant des immobilisations financières</i>	4.177,63	—
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	1.879.736,02	1.625.335,34
<i>Plus-value réalisée sur cessions d'immobilisations financières</i>	6.741,50	—
<i>Produits exceptionnels</i>	—	3.974,89
Total des produits	5.528.762,35	4.217.006,28

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000

Note 1 Généralités

Audiolux (« la société ») a été constituée le 31 décembre 1987 sous forme de société anonyme. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

La société a notamment pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Note 2 Présentation des comptes annuels

La société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000. Par conséquent les comptes annuels ont été présentés sur une base non consolidée pour leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

La société AUDIOLUX S.A. est incluse dans les comptes consolidés de LUXEMPART S.A., constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.



Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000

Note 3 Résumé des principales politiques comptables

Les principales politiques comptables adoptées par la société sont les suivantes :

(a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

(b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

(c) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

(d) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000

(e) Comptes de régularisation

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

(f) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

(g) Frais d'établissement et d'augmentation de capital

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont intégralement amortis durant l'exercice de leur survenance.

Note 4 Immobilisations financières

Les mouvements des immobilisations financières survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	2000 (EUR)	1999 (EUR)
<i>Valeur brute au 01.01.</i>	110.879.721,60	109.570.562,15
<i>Entrées de l'exercice</i>	4.222.851,80	1.309.159,45
<i>Sorties de l'exercice</i>	(198.314,82)	—
<i>Valeur brute au 31.12.</i>	114.904.258,58	110.879.721,60
<i>Corrections de valeur cumulées au 01.01.</i>	(2.410.001,02)	—
<i>Corrections de valeur de l'exercice</i>	(469.179,40)	—
<i>Reprises de corrections de valeur de l'exercice</i>	—	—
<i>Corrections de valeur cumulées au 31.12.</i>	(2.879.180,42)	(2.410.001,02)
<i>Valeur nette au 31.12.</i>	112.025.078,16	108.469.720,58

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000

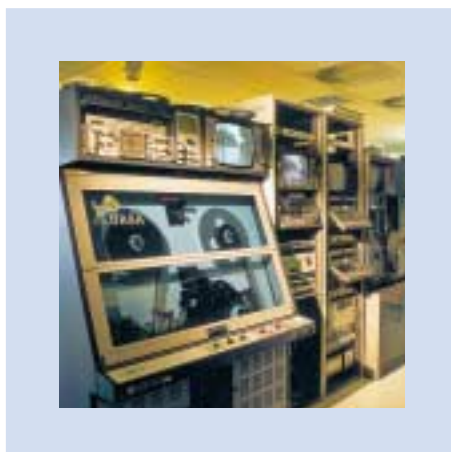
Note 5 Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres

se décomposent comme suit:

	Capital souscrit (EUR)	Prime d'émission (EUR)	Réserve légitime (EUR)	Réserve impôt fortune imputé (EUR)	Réserve pour actions propres (EUR)	Autres réserves (EUR)	Résultats reportés (EUR)	Résultat de l'exercice (EUR)
Au 31.12.1999	34.112.000,00	59.696.000,00	2.100.000,00	234.260,00	—	36.2000.000,00	6.660.831,65	3.490.095,56
Affectation du résultat 1999								
dividendes	—	—	—	—	—	—	—	(2.237.747,20)
réserves et résultats reportés	—	—	174.505,00	847.225,00	—	4.491.450,01	(4.260.831,65)	(1.252.348,36)
Réserve pour actions propres	—	—	—	—	5.287.812,50	(5.287.812,50)	—	—
Résultat 2000	—	—	—	—	—	—	—	3.705.638,17
Au 31.12.2000	34.112.000,00	59.696.000,00	2.274.505,00	1.081.485,00	5.287.812,50	35.403.637,51	2.400.000,00	3.705.638,17

Au 31 décembre 2000, le capital souscrit de EUR 34.112.000,00 est représenté par 1.364.480 actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à EUR 125.000.000.



Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000**Note 6 Réserve légale**

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

Note 7 Réserve impôt fortune imputé

En accord avec la législation fiscale en vigueur, la société a imputé la charge de l'impôt sur la fortune sur le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités. Afin de se conformer à la législation concernée, la société a décidé d'affecter en réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de 5 années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'impôt sur la fortune.

Les dotations à cette rubrique se ventilent come suit:

	EUR
1998	234.260,00
1999	847.225,00



Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2000

Note 8 Autres dettes et autres créances

Au 31 décembre 2000, les autres créances s'élèvent à EUR 364.099,21 et sont principalement constituées d'un montant de EUR 359.921,58 de créances fiscales.

Les autres dettes s'élèvent au 31 décembre 2000 à EUR 224.648,43 dont EUR 52.308,71 envers des entreprises liées.

Note 9 Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.



audioLUX



audioLUX

